



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr



Carnaval de l'ALSH, du Jardin d'Enfants et des assistantes maternelles le 24 février 2012



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Dates à retenir :

- 3 mars** : APE / Ecole - Repas animé et dansant
- 2 et 3 mars** : USP - Collecte de ferraille
- 11 mars** : Paroisse - Visitation de l'ensemble de Concarneau
- 25 mars** : Comité des Fêtes - Rando VTT
- 30 mars** : Soirée jeux de société
- 1^{er} avril** : Carnaval de Landerneau

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Ethan OULHEN, 4 bis Kernevez, né le 15 février

URBANISME

Permis accordés : maisons individuelles

Lotissement Le Terroir de Kermadec

M. et Mme GOMES DE SA, 6 rue Per Jakes Hélias

Lotissement Les Garennes

M. et Mme SCHMITT Solange, 13 rue des Farfadets

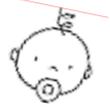
Permis modificatif accordé :

SCI HEPA, 26 rue de l'Elorn, suppression d'une fenêtre de toit et un carré de cheminée

Non-oppositions à des Déclarations Préalables de travaux :

L'HOSTIS Noël, 1 route de Kerbalanec, remplacement des fenêtres

FRANCE Arnaud, 3 allée des Charmilles, pose d'une fenêtre de toit sur le garage



Inscriptions à l'école, rentrée 2012-2013

Les inscriptions sont ouvertes en mairie dès maintenant pour la rentrée 2012-2013. L'école accueille environ 180 enfants, répartis en 7 classes, avec un service de cantine et de garderie périscolaire de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h. Les nouveaux résidents sont invités à contacter rapidement la mairie afin de nous permettre d'évaluer au plus juste les effectifs. De plus, la municipalité informe les Pencranais que la scolarité dans une école publique doit se faire dans la commune de résidence.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise. Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour de 16^{ème} anniversaire et le 1^{er} du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concourir aux droits de l'autorité publique (casse, cotisation accompagnés, BAO, DEP, CAP...)

Renouvellement et contacts :
Départements 22 - 29 - 101
Casse ou 0800 22 80 27 19 10
www.ireg.fr (d'obtenir plus)

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en mars 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité

Consommation d'eau potable

Du petit goutte à goutte à la véritable fuite d'eau, les conséquences peuvent parfois être lourdes sur votre facture d'eau... Alors intervenez rapidement afin d'éviter les mauvaises surprises !

Et surtout, ce geste sera aussi économique qu'écologique !



LES PETITES FUITES FONT LES GROSSES CONSOMMATIONS

GOUTTE A GOUTTE	MINCE FILET D'EAU	FILET D'EAU	FUITE
4 l/h 35 000 l/an = 35 m ³	16 l/h 140 000 l/an = 140 m ³	63 l/h 552 000 l/an = 552 m ³	11 mn : 80 l/h 525 600 l/an = 525 m ³

Extrait du compte-rendu de la séance du jeudi 23 février 2012

Absents : J. MARTIN, J. LE FUR, ont donné procuration respectivement à J. CRENN et J.C. LARVOR, J. PAUGAM à H. LUCAS à partir de 20h et R. EMILY en début de séance.

Secrétaire : S. HERVOIR.

Extension réseaux à Kéroullé : lancement d'un appel d'offres

Suite à la signature d'un projet urbain partenarial avec M. et Mme LE MEUR, l'extension du réseau d'eaux usées doit se faire prochainement. Il est proposé de lancer un appel d'offres et d'autoriser le Maire à signer le marché pour des travaux en 2012. POUR : 16.

Etude d'aménagement du centre bourg : mission d'assistance technique avec la Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas

La commune de Pencran a sollicité la CCPLD pour une assistance à caractère administratif, financier et technique dans le cadre de l'opération d'étude d'aménagement du centre bourg. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention pour un montant de 1 931,54 € TTC. POUR : 17.

Achat de terrain rue des Châtaigniers

Lors de la construction du mur de clôture du terrain situé au 2 rue des Châtaigniers, la Municipalité a demandé aux propriétaires du terrain de « casser » l'angle du mur afin de faciliter la circulation des véhicules et d'améliorer la visibilité. Cet angle correspond à une parcelle de 3 m² soustraite à la surface du terrain.

Le Maire propose de régulariser cette situation et d'acquérir cette parcelle de 3 m² au prix d'achat du terrain en 2002. Le Conseil donne son accord pour l'achat de la parcelle AE n° 109 à 99 € TTC, frais de bornage en sus à la charge de la commune. POUR : 17.

Cession gratuite de terrain au bourg (entre l'école et la rue Olivier Saladin)

Les terrains concernés sont situés dans les jardins à l'arrière des maisons entre l'école et la rue Olivier Saladin. La Municipalité a sollicité Armorique Habitat, propriétaire des terrains et logements, pour une bande de 330 m² entre la route principale du bourg et l'Arc-en-ciel. Par délibération du 30/06/2011, le Conseil d'Administration d'Armorique Habitat autorise la cession à titre gratuit de cette parcelle. La commune s'acquittera des frais de bornage et de réfection des clôtures des jardins des locataires. Le Conseil autorise le Maire à acquérir à titre gracieux la parcelle précitée. POUR : 17.

Etude préalable à la restauration de l'église : choix du maître d'œuvre et plan de financement

La commission d'appel d'offres a retenu l'offre de Mme de PONTAUD, architecte en chef des Monuments Historiques à Boulogne-Billancourt (92) pour réaliser l'étude préalable à la restauration de l'église pour un montant de 12 240 € HT.

Le financement sera assuré comme suit :

Subvention DRAC Bretagne : 6 120 €

Subvention Conseil Général : 3 060 €

Commune de Pencran : 3 060 €

Le Conseil adopte les propositions de la commission et autorise le Maire à signer le plan de financement et les demandes de subventions. POUR : 17.

Règlement du columbarium et du jardin du souvenir

Un nouveau columbarium et un jardin du souvenir ont été installés près de l'ancien columbarium dans le 2^{ème} cimetière.

L. VIGOUROUX propose un texte permettant de les réglementer. Après discussions et modification de quelques points, le Conseil adopte le règlement (consultable sur le site internet). POUR : 17.

Transfert de la compétence assainissement à la CCPLD

Lors de sa séance du 16/12/2011, le conseil communautaire a adopté de nouvelles dispositions portant modification des statuts de la CCPLD en décidant la création d'un Service Public d'Assainissement Collectif communautaire à compter du 1^{er} janvier 2013. Pour

être acceptée, cette modification doit être approuvée par la majorité qualifiée des conseils municipaux qui composent la Communauté.

Il est proposé de donner son accord pour transférer la compétence Service Public d'Assainissement Collectif vers la CCPLD au 1^{er} janvier 2013. POUR : 17.

Contestation de la convention assainissement Landerneau/Pencran et des titres s'y rapportant : autorisation d'ester en justice contre la ville de Landerneau

L. VIGOUROUX fait l'historique :

Installation des débitmètres (Rosquelen et Lanrinou) en 2002 pour un montant total de 33 458,56 €/ht.

Convention signée en 2007.

Mise en application de la convention et de la facturation à partir des volumes enregistrés par les débitmètres prévues pour l'année 2009.

Pourquoi un désaccord avec Landerneau ?

La convention signée avec Landerneau concernant la facturation du traitement des eaux usées de Pencran nous paraît injuste pour les raisons suivantes :

Jusqu'en 2008, la facturation était établie sur la base des eaux consommées et facturées aux pencranais. A cette époque, 41 632 m³ étaient ainsi pris en compte dans la convention entre Landerneau et Pencran pour une facture de 51 365 € pour l'année 2008.

A partir de 2009, la convention prévoit que la facturation s'établisse sur la base des relevés des 2 débitmètres placés en limite de Landerneau (Rosquelen et Lanrinou).

Deux soucis surviennent :

Les débitmètres sont des dispositifs de comptage de volumes qui ne nous paraissent pas fiables pour servir de base de calcul à une facturation. En effet, il suffit d'un papier, d'un peu de sable ou toute autre chose qui obstrue le passage du comptage pour que le niveau de l'eau monte. Or c'est la hauteur de ce niveau qui détermine, grâce à un capteur, le volume enregistré par le compteur du débitmètre. Notre prestataire de service, qui a construit les débitmètres, certifie qu'ils sont des « indicateurs de rejets » mais en aucun cas des instruments de mesure fiables pouvant servir à une facturation.

Les débitmètres mesurent l'ensemble des eaux qui y passent : il s'agit bien des eaux usées (dites eaux chargées) pour lesquelles nous avons un relevé via la facturation de l'eau potable consommée des administrés mais également des eaux parasites (eaux pluviales, eaux de sources, puits, récupérateurs d'eau de pluie...) :

Nous pensons qu'il n'est pas normal de payer le m³ d'eaux parasites au même prix que celui des eaux usées sachant que les eaux parasites sont moins « chargées » et nécessitent, par définition, moins de traitement.

Aujourd'hui, nous contestons la facturation sur la base des débitmètres.

Le volume d'eau facturé pour le compte de l'année 2009 est passé à 83 432 m³ au lieu de 43 393 m³ d'eau consommée/facturée et la facture a augmenté de 62,45% pour atteindre 87905,39 €, pour un nombre d'abonnés identique (479).

Pour l'année 2010 l'augmentation est de 110,11%, la facture s'élève à 112 883,96 € pour le même nombre d'abonnés.

Selon notre analyse, le prix du m³ (0,81€) rejeté à Landerneau avant 2009 prenait déjà en compte la totalité des eaux arrivant à la station d'épuration y compris les eaux parasites (41% en 2008 et 37,7% en 2010). En comptabilisant le total des eaux de Pencran à partir des débitmètres, nous avons une « double facturation » de nos eaux parasites.

Important :

A signaler qu'à partir du 1^{er} janvier 2013, si la CCPLD prend la compétence assainissement, il est déjà prévu que la facturation aux communes se fera sur la base de l'eau « consommée/facturée » comme avant 2009.

Malgré plusieurs réunions avec le Maire et les services techniques

de la ville de Landerneau, aucun de nos arguments n'a été entendu.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à ester en justice dans le cadre de la contestation de la convention assainissement Landerneau/Pencran et des titres s'y rapportant (factures) et de nommer le cabinet COUDRAY, société d'avocats à Rennes, pour défendre les intérêts de la commune. POUR : 17.

Compte rendu des commissions

- *Enfance – Jeunesse* : C. PICHON

Les inscriptions à l'ALSH pour les mercredis et les vacances seront ouvertes aux Pencranais une semaine avant les autres pour leur donner la priorité dans le choix des dates et horaires.

- *Information – CCAS* : R. EMILY

Une commande de 3 panneaux d'information à destination de la Municipalité et des associations a été passée auprès de la société Signalisation LACROIX pour un montant de 5 000 € HT.

- *Projet de bibliothèque* : après la visite de 6 bibliothèques, de la médiathèque de Landerneau et suite à la rencontre avec les membres de la Bibliothèque du Finistère (Conseil Général), une synthèse des éléments nécessaires à la réalisation d'une bibliothèque à Pencran a été faite. Elle sera discutée lors d'une prochaine réunion de travail.

- *CCAS* : Les comptes administratifs 2011 et les budgets primitifs 2012 ont été votés lors de la séance du 22 février 2012.

La convention avec le CCAS de Landerneau a été renouvelée pour 3 ans. Celle-ci permet aux Pencranais de bénéficier de colis alimentaires d'urgence et de la Boutique Ar Stalig de Landerneau.

- Jean CRENN a reçu 19 demandes de parrainage pour les élections présidentielles. Estimant que le Conseil Municipal de Pencran est apolitique, il a décliné ces demandes.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie.

CCAS

Compte-rendu de la réunion du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est réuni le jeudi 22 février 2012 à 19h, sous la présidence de Jean CRENN, Maire.

Présents: J. CRENN, R. EMILY, A. DRESEN, E. PETTON, J. PAUGAM, J. GUEVEL, L. TOURBOT, M-L. PERENNOU, M. GUEVEL, J. BARON.

Absents : H. LUCAS a donné pouvoir à A. DRESEN, M. HOUPIER excusée, C. PECHIN.

Comptes administratifs 2011

Les comptes de l'année 2011 ont été approuvés à l'unanimité. Le Maire s'est retiré pour l'approbation des comptes. La section « Fonctionnement » dégage un déficit de 3 368,26 € et la section « Investissements » un excédent de 3 024 €.

Affectation des résultats

Les reports de résultats sont approuvés à l'unanimité.

Le déficit de fonctionnement 2011, 3 368,26 € est reporté sur l'année 2012.

L'excédent d'investissement 2011, 3 024,00 € est reporté sur l'année 2012.

Budgets primitifs 2012

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 6 503,71 €

Le budget d'investissement s'équilibre à 8 200,50 €

Les deux budgets sont adoptés à l'unanimité.

Convention boutique Ar Stalig

La convention avec le CCAS de Landerneau concernant le service d'épicerie sociale est arrivée à son terme au 31 décembre 2011. Il est proposé de la reconduire pour trois ans, soit du 1/01/2012 au 31/12/2014.

Les membres du CCAS, à l'unanimité, adoptent le renouvellement de cette convention dans les conditions suivantes :

Participation annuelle de 0,50 €/habitant

Forfait de 54 €/mois et par famille + 21 €/personne/an à l'ouverture des droits.

Colis alimentaires d'urgence : forfait de 69 € / an.

La convention donne le droit d'accéder à l'épicerie sociale « boutique Ar Stalig » et aux colis alimentaires à raison de 3 au maximum par famille et par an.

Les dossiers de demande doivent être directement adressés au CCAS de Landerneau qui se charge de l'instruction.

CCAS - Centre Théo Le Borgne - 1, Rue du Dr Pouliquen à Landerneau. Tél : 02 98 85 43 03.

Questions diverses :

Demande d'aide ponctuelle

Une jeune Pencranaise demande une aide pour participer au concours d'entrée à l'école d'infirmières des Hôpitaux de Paris. Son budget s'élève à 208 €. Le Conseil accepte à l'unanimité de prendre part aux frais pour un montant de 100 €.

VIE PAROISSIALE

Visite Pastorale de l'Evêque de Quimper et de Léon

Comme il le fait dans chaque doyenné du diocèse, Monseigneur Jean Marie Le Vert, évêque de Quimper et de Léon était en visite dans le secteur de Landerneau et Daoulas le dernier week-end de janvier.

Le vendredi, il a célébré une messe à la Maison de Retraite de Landerneau en présence de 150 résidents et handicapés ; l'après-midi, il a suivi les activités et les projets de Relais Travail dans leur aspect social et solidaire.

Le samedi, après avoir rencontré les prêtres et les communautés religieuses du secteur, il a participé à une réunion à Pencran avec les chrétiens des 23 paroisses du Doyenné, pour ter-

miner en soirée par une veillée avec les Jeunes de la Catéchèse, des Scouts et des Aumôneries.

La visite pastorale s'est terminée le dimanche 29 janvier à Irvillac par une messe solennelle qui a rassemblé 500 personnes, puis par un pique-nique et un temps d'échanges libres à la salle communale et par un temps de célébration à l'église.

Visitation

Dans le cadre de « Mission 2012 », le retour des Visitations aura lieu le 11 Mars prochain à Pencran avec l'accueil de l'ensemble paroissial de Concarneau.



ECOLE / APE

Classe de CE1 - CE2

Enseignantes : Annabelle LEHRE et Séverine DANGELSER (au fond sur la photo).

Liste des élèves :

CE1 :

Yanis CORBE, Youenn GOURVES, Victor JOURDAN, Toan LAUMONIER, Elsa LAURANS, Luka LE GALL, Sandy LE GALL, Evan LE MENN, Eliot LE SAOUT, Emmy LONGEARD, Noémie PAGE, Tomi PAOFAI-MEROUR, Théo SIMON, Enzo SPARFEL, Chloé TOURBOT.

CE2 :

Clarence BOCQUIER, Corentin CASTEL, Mathis GRALL, Baptiste GUERRIER, Yannis JAIN, Yuna KERLEROUX, Clélia L'HOSTIS, Simon TANNOU, Laurine TENNIERE, Léna TEIXEIRA.



A la veille des vacances de février, les enfants de l'école, des plus grands aux plus petits, ont fait leur carnaval.

Les enfants avaient revêtu les robes de princesses et les costumes des héros les plus prisés et ont défilé fièrement dans le bourg de Pencran.

Ici sur la photo, les enfants de petite section et leur maîtresse Marie.



APE

Le dimanche 29 janvier, l'Association des Parents d'Elèves de Pencran a eu le plaisir d'accueillir une trentaine d'exposants et presque 200 personnes à l'occasion de la foire à la puériculture organisée au gymnase. Ce fut l'occasion pour chacun de tenter de dénicher la perle rare, pratique (poussettes, chauffe biberons, vêtements, ...) comme un peu plus futile – quoique (jouets, instruments de musique,...).

Le succès de cette manifestation permettra à l'APE de financer les goûters des enfants ainsi que les futures activités et sorties de l'école organisées par l'équipe enseignante, comme le carnaval qui s'est déroulé le vendredi 10 février. Au programme : déguisements et dégustation de crêpes.

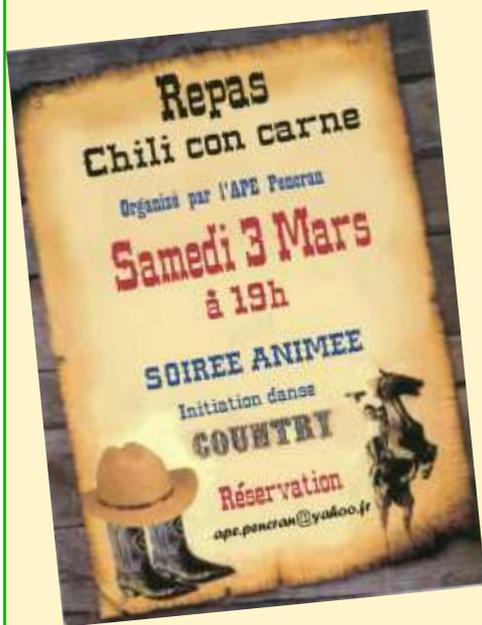
Prochain rendez-vous de l'APE : la **Soirée Country** le samedi 3 mars à la salle polyvalente de Pencran. Renseignements sur le site www.APE-Pencran.fr. Inscriptions à l'adresse suivante : ape.pencran@yahoo.fr

Menu adulte : chili con carne et brownies

Menu enfant : nuggets / potatoes et glace.

Prix : 9 € pour les adultes , 4 € pour les enfants et 2 € à partir du 3^{ème} enfant.

Venez nombreux ! Les bénéfices serviront à financer les activités extra-scolaires des élèves de l'école.



Carnaval du vendredi 24 février

Les enfants de l'ALSH et du Jardin d'Enfants se sont réunis le vendredi 24 février pour un carnaval haut en couleurs !

Trois assistantes maternelles ont participé au carnaval. Arrivées à 9h30, elles ont été invitées à partager un goûter, avant le départ pour un petit tour du bourg à 10h.

Les petits du Jardin d'Enfants ont pu, le temps d'une journée, se transformer en fées et chevaliers... Les enfants de l'ALSH, eux, ont défilé parés de leurs déguisements préférés.



Le Jardin d'Enfants a fêté son 1^{er} anniversaire !!

Le mardi 14 février dernier, Valérie, Maryline, Charlène, Karine et les enfants ont soufflé la première bougie du Jardin d'Enfants.

Les enfants ont pu se régaler avec des gâteaux et cookies confectionnés par leurs soins !



Soirée jeux de société du 27 janvier

Organisée par les équipes d'animation enfance et jeunesse de l'Arc en Ciel, la soirée jeux de société en famille a réuni une vingtaine de participants qui ont pu apprécier ce moment de partage et de convivialité.



Une nouvelle soirée jeux de société est organisée le vendredi 30 mars à partir de 19 h à l'Arc-en-Ciel.

Comme pour la précédente soirée, les équipes d'animation vous proposent d'apporter tartes, cakes et autres amuse-bouches, que chacun pourra partager autour des jeux proposés à tous.

Inscription auprès de Marine à l'Arc-en-ciel (Tél. : 09 60 54 23 03) ou en mairie (tél. : 02 98 85 04 42).

VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes - Construction du char pour le Carnaval de la Lune Etoilée

Le carnaval de la Lune Etoilée approche et les bénévoles du Comité des Fêtes sont à pied d'œuvre pour que le char « Maya l'Abeille » soit prêt pour le grand jour du carnaval, dimanche 1^{er} avril à Landerneau.

Ci-dessous, quelques photos de la construction du char.



VIE ASSOCIATIVE

Club des Aînés

Le 21 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale du club, qui a réuni 70 personnes. Ensuite, 53 personnes ont pris part au repas servi au restaurant « Couleur Café ».

A la fin de la réunion, nous avons renouvelé 1/3 sortant. Deux personnes ne se représentaient pas, Jean POSTEC et Anne-Marie KERLÉO, qui ont été remerciés par un tonnerre d'applaudissements. Quatre nouveaux se sont présentés pour compléter le Conseil d'Administration : Yvette LE FOURN, Marie-Hélène APPRIOU, Marcelle DELAROUÉ et Christian VERBAUWHEDE.

Le 24 janvier a eu lieu l'inter-clubs Irvillac / Saint-Urbain / Dirinon / Pencran. Les résultats sont les suivants :

Belote 3 tables :

- 1^{er} : KEREDEL (Pencran)
- 2^{ème} : LE BOURDENNEC (Irvillac)
- 3^{ème} ORCIL (Saint-Urbain)

Pétanque 6 triplettes :

- 1^{ers} : LE BRAS Christian - BARS Gérard - HERRY Gérard (Pencran)
- 2^{èmes} : VICAN Philippe - LE CLECH Patrick - JAOUEN Dominique

Le 31 janvier à 18h s'est réuni le Conseil d'Administration pour former le bureau (photo ci-dessous) :

Président : Louis TOURBOT

Vice-président : Marcel MÉAR

Trésoriers : Michel CORRE, Monique SPARFEL

Secrétaires : André MARTIN, Michèle ABJEAN

Responsables pétanque : Roger EMILY, Philippe VICAN

Responsable marche : Agnès GOASCOZ

Responsable dominos : Louis TOURBOT

Responsables casse-croûte : Monique SPARFEL, Marie-Hélène APPRIOU

Responsable communication : André MARTIN

Responsables festivités : M-L PERENNOU, Yvette LE FOURN

Responsables sorties : M. ABJEAN, Y. GOASCOZ

Responsable école et multigénération : Marcel MEAR

Responsable jeux de société : François KEREDEL.

Le 11 février, notre club a organisé un repas en commun : 72 personnes y participaient. L'après-midi, se sont déroulés des concours de dominos, belote et pétanque ainsi qu'une marche avec Saint Urbain, Irvillac et Dirinon.

Dominos (8 équipes) :

- 1^{ère} : BILLANT – GUILLOU (Dirinon)
- 2^{ème} : LE LONG – ROLLAND (Pencran)
- 3^{ème} : MORVAN – TOURBOT (Saint-Urbain)

Belote (2 tables) :

- 1^{ère} : Christiane SPARFEL (Pencran)
- 2^{ème} : André SALOU (Pencran)
- 3^{ème} : Mme JACQUET (Irvillac)

Pétanque (9 triplettes) :

- 1^{ers} : VICAN – LE CLECH – JAOUEN
- 2^{èmes} : TOULHOAT – MEAR – MAISON
- 3^{èmes} : KERMARREC – VERBAUWHEDE – GRALL.

Les marcheuses étaient au nombre de dix pour leur randonnée autour du bourg.



LES PORTES OUVERTES

Portes Ouvertes

Le Lycée de l'Elorn à Landerneau organise une journée Portes Ouvertes le samedi 10 mars (9h00/16h00) pour présenter toutes les possibilités d'études offertes au lycée : Enseignement général : L, ES, S ; Enseignement

technologique : Tertiaire et Industriel (filière Bois) ; Enseignement Professionnel : Tertiaire, Industriel (filière Bois), Accompagnement, Soins et Services à la Personne.

Site Internet : <http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>



Portes ouvertes du Groupe scolaire Les 2 Rives

Les collège et lycée SAINT SÉBASTIEN et le lycée SAINT JOSEPH à Landerneau ouvrent leurs portes le vendredi 9 mars de 17h à 20h et le samedi 10 mars de 9h à 13h.

Site internet : www.les-2-rives.fr

Portes ouvertes Maison Familiale de Plabennec - Ploudaniel

Le vendredi 9 mars (de 17h à 20h) et le samedi 10 mars (de 9h à 17h) sur les 2 sites. Contact : 02 98 40 40 73 / 02 98 83 61 87.

Plus d'information sur le site internet : www.mfr-plabennec-ploudaniel.com

Portes Ouvertes

Maison Familiale de l'Iroise

Le vendredi 9 mars de 16h à 20h et le samedi 10 mars de 9h à 17h. Présentation des différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à l'école : 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels ; Bac Pro « Services aux personnes » ; Préparation aux concours paramédicaux et sociaux.

Renseignements et informations au 02.98.84.21.58 Maison Familiale de l'Iroise, route du Mengleuz à Saint-Renan.

Kalon Goat et Hastafo au Couleur Café Vendredi 9 mars à partir de 21h

Venez écouter et danser au son de "KALON GOAT", groupe de musique bretonne basé à Pencran formé de violons, clarinettes, accordéon et basse et, "HASTAFO" avec Jacques Beauchamp, Luc Danigo et Christian Pronost, pour une soirée 100% Breizh.



Ar Skrivadeg 2012 (la dictée en breton) à Brest le samedi 10 mars 2012.



Les participants seront accueillis dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville à partir de 14h30.

Toutes les informations sur le site internet : www.sked.breizh@free.fr

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au plus tôt. Feuille d'inscription à retirer à SKEDI, 18 rue Duguay-Trouin à Brest. Tél. : 02 98 80 26 71, ou par mail : sked.breizh@free.fr ou sur le site internet www.sked.breizh@free.fr.

Les 3 premiers lauréats de chacune des catégories seront invités à participer à la finale qui aura lieu à Carhaix le samedi 26 mai 2012.

Accueillir un enfant en vacances



Le Secours Catholique assure, depuis de nombreuses années, grâce au bénévolat, le départ d'enfants en vacances d'été. Le séjour dans une famille de vacances répond à un besoin de changement de cadre de vie, de dépaysement et d'épanouissement pour les enfants qui vivent des difficultés matérielles, affectives, psychologiques ou morales.

Grâce à l'accueil dans une famille l'enfant rencontre d'autres personnes, d'autres références, d'autres modes de vie de famille, qui ouvrent son esprit à la diversité. C'est en rencontrant les autres que l'enfant se construit : il découvre des réalités différentes, renforce ses repères affectifs pour se préparer à sa vie d'adulte. Ces enfants viennent de Mayenne, d'Ille et Vilaine et du Nord.

Le Secours Catholique de Landerneau **recherche des familles ou des couples de retraités pour accueillir des enfants de 6 à 12 ans, en juillet**. Une équipe de bénévoles prépare et accompagne ces familles d'accueil, avant et pendant la durée du séjour.

Pour tous renseignements : tél : 02 98 55 60 80 / 02 98 21 35 65

ou mail : sc-quimper@secours-catholique.org

La rougeole

Communiqué de la MSA

Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut avoir des conséquences graves conduisant à une hospitalisation dans un cas sur trois, voire à des décès. C'est une des maladies les plus contagieuses qui existe, quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place.

Contrairement aux idées reçues, la rougeole ne touche pas que les enfants, elle atteint également les nourrissons et les jeunes adultes. Le seul moyen de s'en protéger est la vaccination. Or l'épidémie constatée depuis 2007 est due à la sous vaccination des plus jeunes.

Pour une protection efficace, deux injections sont nécessaires. Le vaccin contre la rougeole préserve également des oreillons et de la rubéole (ROR).

Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.msa-armorique.fr.

LE DEPISTAGE DES CANCERS

Réunion d'information publique

Aujourd'hui, il est possible de détecter très tôt d'éventuelles anomalies, et ainsi de mieux soigner certains cancers et de limiter la lourdeur des traitements.

Malheureusement, le nombre de personnes qui se font dépister précocement est encore insuffisant. Parfois, on se pose des questions : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Pour y répondre, les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Landerneau organisent une réunion publique sur l'importance du dépistage des cancers.

Cette soirée, ouverte à tous, se déroulera le **mercredi 7 mars** à 20h, à la Salle polyvalente Orion de PLOUEDERN.

Elle sera animée par le Docteur Yvon Foll de l'ADEC 29 (Association pour le dépistage des cancers).

Entrée libre. Venez nombreux.



Info comité MUCO29

de Plouescat

Vente de briquettes de bois pour lutter contre la mucoviscidose

Vous pouvez vous procurer des briquettes de bois (non traitées, non exotique) destinées aux cheminées, poêles et inserts au siège de l'entreprise NEZOU à Lannevez (sortie de KEREMMA direction Goulven) en TREFLEZ.

Le prix de vente d'un sac de 23 kg environ est de 3.50€ dont 1.50€ sera reversé à l'association Gaetan Saleun de Brest qui lutte contre la mucoviscidose (le sac est consigné 1€ l'unité, restitué au retour de ce sac)

L'enlèvement de ces briquettes a lieu tous les mercredi et vendredi matin de 9h00 à 12h00.

Par l'achat de ces briquettes, vous faites un acte écologique et vous contribuez à la recherche contre la MUCOVISCIDOSE tout en facilitant de façon économique le chauffage de votre habitation.

Merci pour votre participation.

PETITES ANNONCES

EMPLOI

♦ **ROLLAND SAS**, fabricant de crèmes glacées, recrute en CDD jusqu'en août 2012 **ouvriers de conditionnement H/F** (Réf : AC/2012). Postes à pourvoir immédiatement. Merci d'expédier C.V et lettre de motivation, par courrier ou email à l'adresse suivante : ROLLAND SAS - Service Ressources humaines - Mme KERHUEL Elisabeth - B.P. 809 - 29208 LANDERNEAU CEDEX. e-mail : ekerhuel@rolland.fr. Site web : rr-icecream.fr

♦ **Randstad Inhouse Services** - Entreprise de Travail Temporaire recrute des **opérateurs de production H/F** pour son client GAD basé à Lampaul Guimiliau (entreprise leader dans la transformation de viande) Postes à pourvoir rapidement. Contactez-nous : 02.98.24.60.58.

♦ **ADIA**, recrute pour un de ses clients sur Landivisiau (entreprise spécialisée dans la fabrication de matériel en béton) **agents de fabrication (H/F)**. Si vous êtes intéressé, contactez l'agence ADIA au 02.98.24.70.75 ou envoyez votre candidature par mail : a124@adia.fr

L'Algérie en 1954

L'Algérie de 1954 n'est pas une entité naturelle, délimitée par des frontières naturelles. Ce territoire de 2 381 741 km² doit l'essentiel de ses frontières à l'impérialisme français. Il se compose de deux ensembles différents, par leur histoire et par leur géographie : au nord, les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine, et les Territoires du sud.



Le Sahara est pour la France un atout stratégique important, car ses vastes espaces vides ont permis l'installation de bases secrètes (essais d'armes chimiques, biologiques, atomiques). Le Sahara constitue aussi un atout énergétique important depuis les découvertes des gisements de pétrole et de gaz.

Deux catégories de population inégales

L'Algérie comprend deux catégories de citoyens de droits inégaux : les Français (un million de "pieds-noirs") qui, seuls, possèdent les droits politiques, et les musulmans (8 millions) de statut «coranique», qui en sont dépourvus. L'administration française, intransigeante, refuse toute possibilité d'évolution et pousse le nationalisme algérien dans l'impasse de la violence.

Ce nationalisme est renforcé par la situation économique du pays : une agriculture moderne aux mains des Européens côtoie une agriculture musulmane peu productive mais qui concerne la majeure partie de la population. Les musulmans d'Algérie étaient en position d'infériorité politique et économique dans un pays qu'ils estimaient être le leur.

L'insurrection du FLN

Le 1^{er} novembre 1954, lors de la « Toussaint Rouge », le FLN (Front de Libération National) déclenche l'insurrection par une série d'attentats sur le territoire algérien.

Les colons réclament une répression et l'obtiennent. Mais le gouvernement a compris que cette insurrection est la preuve d'un profond malaise et concluent à la nécessité de réformes en Algérie (modernisation économique et sociale, égalité politique...). Ces réformes sont vivement contestées par les colons qui y voient une remise en cause de leur privilèges et par le FLN qui redoute une adhésion de la masse des musulmans, partisans d'un dialogue avec les Français.

Ainsi, le FLN organise un soulèvement de musulmans du Constantinois qui s'attaquent aux quartiers européens des villes et aux fermes isolées. En résulte une répression spontanée des européens avec «ratonnades» et «chasse à l'Arabe», provoquant un millier de morts chez les musulmans. Les conséquences de ce massacre sont incalculables et vont rendre irréversible le processus de guerre. Les Européens, horrifiés,

se dressent désormais d'un bloc contre les musulmans. Les musulmans, indignés par la répression aveugle dont ils ont été l'objet, passent massivement dans le



camp du FLN. Bouleversé par les massacres, le gouvernement décide de faire passer au second plan les réformes et considère que la tâche prioritaire est désormais de rétablir l'ordre. Le gouvernement souhaite négocier le sort de l'Algérie avec des interlocuteurs désignés par des élections libres, or celles-ci ne seront possibles qu'une fois instauré le cessez-le-feu, c'est-à-dire le FLN vaincu. Désormais résolu à remporter un succès militaire décisif, le gouvernement s'engage dans une lutte à outrance en Algérie.



Combattants du FLN

L'enlèvement dans la guerre

Le pouvoir est abandonné à l'armée qui transforme l'Algérie en véritable province militaire. Les frontières avec la Tunisie et le Maroc sont hermétiquement fermées par des lignes de barbelés électrifiées, appuyées sur des postes fortifiés. A l'intérieur du territoire, l'armée française procède au quadrillage du pays, tout en pratiquant une politique d'assistance sociale (alphabétisation, soins médicaux...) et d'action psychologique afin de tenter de gagner les populations à une solution française du conflit et d'isoler le FLN.

A Alger, cette situation est peu efficace contre le terrorisme urbain. Le général Massu lance la «bataille d'Alger» au cours de laquelle, à la vague d'attentats du FLN répondent la multiplication des fouilles, des contrôles, des arrestations et, pour obtenir des renseignements, l'appel aux indicateurs et même l'utilisation de la torture. Militairement, l'efficacité est certaine, mais politiquement, l'armée ne peut empêcher la poursuite du terrorisme ni les harcèlements de la guérilla. Psychologiquement, l'action est un échec car la multiplication des contrôles, l'intimidation et la torture provoquent l'hostilité des musulmans.

Cependant, la terreur que fait régner le FLN contre ceux qui collaboraient avec les Français précipitent les ralliements volontaires ou forcés.



La bataille d'Alger

L'affaiblissement de la France

La guerre d'Algérie détériore la position internationale de la France. Contestée y compris par ses alliés (Anglais et Américains). Elle provoque la détérioration financière du pays : le déficit se creuse et l'inflation repart à la hausse.

La guerre provoque une crise morale, suscitant un très vif malaise au sein de la jeunesse, du monde étudiant, des Eglises, des intellectuels, des syndicats qui admettent mal de voir le pays engagé dans un conflit contre les aspirations nationalistes d'un peuple. La guerre provoque la paralysie de la vie politique : tous les partis sont divisés.

Les gouvernements successifs essaient de trouver une issue politique, par la négociation, à la crise algérienne, mais ils n'osent le faire ouvertement, manquant d'autorité face aux colons d'Algérie et à l'armée. La guerre d'Algérie débouche donc sur une crise du régime et sur un éclatement des forces politiques.

(La suite sur le numéro d'avril...)